BUDGET ANNEXE OPERATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES NOTE DE SYNTHESE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Suite au vote de la loi NOTRe, portant nouvelle organisation territoriale de la République, l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit, pour l'ensemble des communes, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au Budget Primitif et au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace le bilan des opérations exécutées au cours de l'exercice tant en terme de dépenses que de recettes. Elaboré par l'ordonnateur, le compte administratif doit être en parfaite cohérence avec le compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la collectivité, à savoir le Trésorier Principal.

Ce « bilan comptable » se compose de deux sections, la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui s'analysent comme suit :

Résultat de l'exercice 2023 :

	Recettes totales	Dépenses totales	Résultat de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12/2023	Résultat net	Résultat antérieur reporté	Résultat cumulé fin 2023
Section de fonctionnement	489 520,82	451 587,70	37 933,12		37 933,12	124 727,91	162 661,03
Section d'investissement	198 613,23	636 471,72	-437 858,49	-238 989,44	-676 847,93	1 230 444,30	553 596,37
Total du budget	688 134,05	1 088 059,42	-399 925,37	-238 989,44	-638 914,81	1 355 172,21	716 257,40

Analyse de la section de fonctionnement :

♦ Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Désignation	Recettes 2023
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	427 948,94
77	Produits exceptionnels	14 382,76
78	Reprises sur provisions et dépréciations	19 965,12
042	Opérations d'ordre	27 224,00
-	489 520,82	

♦ Analyse des recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées des diverses locations (313,44 K€) des équipements suivants : Discothèque, immeubles rue Bauderon de Sennecé, Bâtiment industriel de Loché, commerces des Gautriats, Structure immobilière à destination de l'association des Jardins de Cocagne et boutiques éphémères, ainsi que des refacturations des frais annexes, type ordures ménagères ou fluides (114,51 K€).

Les produits exceptionnels comptabilisés sur l'exercice concernent essentiellement des recouvrements de créances passées en non valeur au cours d'exercices antérieurs (12,43 K€).

Les reprises sur provisions pour dépréciations des actifs circulants concernent l'ajustement de la provision pour créances douteuses, tenant compte des mouvements d'encaissement constatés au cours de l'exercice (19,97 K€).

Les opérations d'ordre sont composées de la quote-part annuelle des subventions d'investissement reprise au compte de résultat (27,22 K€).

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Désignation	Dépenses 2023
011	Charges à caractère général	210 381,49
65	Autres charges de gestion courante	19 267,30
66	Charges financières	7 185,27
68	Dotations aux provisions et dépréciations	17 239,95
042	Opérations d'ordre	197 513,69
	451 587,70	

♦ Analyse des dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont principalement composées des charges de gestion des locaux affectés à l'activité économique telles que les charges locatives (3,06 K€), les frais d'entretien des bâtiments (13,55 K€), les primes d'assurance (2,88 K€), les impôts fonciers (179,87 K€), des intérêts de la dette (7,19 K€) ainsi que des dotations aux amortissements (197,51 K€).

Les charges d'entretien des bâtiments sont en nette régression par rapport à l'exercice prédédent car en 2022 elles intègraient entre autres la réfection de l'étanchéité de la toiture du bâtiment à usage de discothèque pour 121,6 K€.

Relevons le passage de créances en non-valeur pour 19,26 K€, passage en perte sans incidence sur le résultat de l'exercice 2023 car ces créances faisaient l'objet d'une provision pour risque de non recouvrement à due concurrence.

Analyse de la section d'investissement :

♦ Recettes d'investissement :

Chapitre	Désignation	Recettes 2023
13	Subventions d'investissement	1 099,54
040	Opérations d'ordre	197 513,69
	198 613,23	

Analyse des recettes d'investissement :

L'exercice 2023 a très peu porté d'investissement, aussi aucun nouvel emprunt n'a été souscrit. Les opérations constatées en 2023 sont constituées de l'encaissement d'une subvention relative à des certificats d'économies d'énergie suite à la réalisation de travaux permettant des économies énergétiques (1,10 K€) et des écritures d'ordre relatives à la constatation des amortissements de l'exercice (197,51 K€)

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Désignation	Dépenses 2023
21	Immobilisations corporelles	492 177,60
16	Emprunts et dettes assimilées	117 070,12
040	Opérations d'ordre	27 224,00
	636 471,72	

♦ Analyse des dépenses d'investissement :

Les investissements portés par la Ville au cours de l'exercice 2023 s'établissent à 492,18 K€ et concernent principalement la poursuite des travaux d'extension des structures dédiées à l'Association des Jardins de Cocagne : 182,8 K€ ainsi que les travaux de réaménagement du bâtiment industriel à Loché : 308,22 K€.

Les opérations d'ordre sont exclusivement composées de l'amortissement des subventions d'équipement (27,11 K€).

♦ Focus sur la dette au 31/12/2023 :

L'endettement du budget annexe Opérations Industrielles et Commerciales, rapproché des comptes de gestion de la Trésorerie Principale, s'établit au 31 décembre 2023 à 518,68 K€ contre 635,75 K€ au 31 décembre 2022.

L'encours de dettes au 31 décembre 2023 est composé à hauteur de 100 % d'encours à taux fixe et il n'intègre aucun emprunt classé à risque.

Les remboursements en capital des emprunts effectués sur 2023 s'établissent à 117,07 K€.

Les charges financières se sont établies pour 2023 à 7,19 K€. Le taux moyen des charges financières pour l'année est de 1,23 %.

Les principaux prêteurs s'analysent comme suit :

•	Société Générale	52,05 %
•	Agence France Locale	31,48 %
•	Crédit Coopératif	8,88 %